

Les candidats au doctorat en musique – option direction d’orchestre sont invités à remplir et à retourner ce questionnaire, **dans les meilleurs délais**, à l’attention de Arnaud Vailland.

1. Le nom de l’instrument: _____

2. Avez-vous déjà eu une entrevue avec l’un des deux professeurs suivants : Jean-François Rivest ou Paolo Bellomia? Si oui, à quelle date?

Commentaires: _____

3. Quels sont les noms des principaux professeurs d’instrument et de direction d’orchestre avec qui vous avez travaillé?

Date

Signature

Nom en caractère d’imprimerie

Aux candidats du doctorat en musique « option direction d'orchestre »

Dossier à remettre :

1. Relevés de notes
2. Curriculum Vitae
3. Lettre de présentation
4. Travail rédigé et effectué dans un cours de maîtrise
5. Esquisse du projet de recherche de 5 pages*
6. Notes de programmes des œuvres à jouer à l'audition

*Pour vous guider dans la présentation de votre ébauche de projet, consultez la page 77 du Guide des études de 2^{ème} et 3^{ème} cycles, sur le lien suivant :

[Esquisse du projet de recherche pour l'admission au doctorat - Interprétation](#)

L'audition instrumentale 2020

L'audition a lieu avec deux pianos

Debussy :

Prélude à l'Après Midi d'un Faune (version pour deux pianos par le compositeur).

Beethoven :

Symphonie no. 3 (Eroica) (version pour deux pianos), AU COMPLET

Stravinsky :

Le Sacre du Printemps (version pour deux pianos par le compositeur).

La Glorification de l'Élué – une mesure avant no. 104 jusqu'à no. 122;

La Danse Sacrale – 3 mesures avant 142 jusqu'à la fin

Une **œuvre** (ou un mouvement) au choix du candidat interprétée à son instrument (sans accompagnement).

L'entretien (30 minutes)

L'entretien se déroule devant un comité et a pour but de : vérifier les connaissances en analyse et en histoire à partir du répertoire présenté; vérifier la connaissance du répertoire pour l'instrument; recommander un profil de formation théorique en fonction des acquis.

Pour les étudiants étrangers qui ne sont pas en mesure de se déplacer pour l'audition, une audition vidéo est possible suite à une entente avec le vice-doyen aux études supérieures et aux professeurs concernés.